

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE AVÉ MARIA

PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'établissement de l'école Avé Maria, tenue au salon du personnel de l'école le lundi 18 avril 2016 à 19 h.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Sont présents :

Madame Nelly Richard, parent
Madame Geneviève Gauvin, parent
Madame Suzie Riel, parent
Monsieur Cédric Lajeunesse, enseignant
Madame Véronique Beaudry, enseignante
Monsieur Mariane Guertin, enseignante
Madame Annie Beauchemin, soutien
Madame Hélène Deslandes, directrice
Madame Jocelyne Guay, service de garde
Madame Edith Provençal, parent
Madame Hélènes Deslandes, directrice

Sont absents :

Madame Annie-Racine, enseignante
Madame Marie-France Loïselle, parent
Monsieur Hubert Bélanger, parent

Invités :

Monsieur Steve Noël de la compagnie Humeur.

Il y a quorum.

Madame Suzy Riel, présidente, procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h 05 et souhaite la bienvenue à tous.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout à l'ordre du jour. Point 15.1 : Horaire du 30 mai
Ajout à l'ordre du jour. Point 9.1 : Matériel didactique.
Modification : inversion du point 4 et 5
-4. Campagne de financement
-5. Adoption et suivis du procès-verbal du 14 mars 2016

Il est proposé par Madame Nelly Richard et appuyé par Madame Geneviève Gauvin, d'accepter l'ordre du jour.

18CE1516-036

Adopté à l'unanimité

3. Parole au public

Aucun public.

4. Campagne de financement-choix des produits-

Monsieur Noël nous informe des produits qui ont bien fonctionné pendant la campagne 15-16 et nous explique les nouveautés 16-17. Il nous suggère également une 2^e campagne au printemps 2017. Celle-ci pourrait être une campagne de fromage complètement virtuel.

Après discussion, il est proposé par Mariane Guertin et appuyé par Véronique Beaudry d'accepter les produits suivants pour la campagne 16-17.

- Chocolat à 2\$
- Boite variée
- Chocolat à 3\$
- Fondue au chocolat

18CE1516-037

Adopté à l'unanimité

5. Adoption et suivis du procès-verbal du 14 mars 2016

Suivi photos : C'est Nala photographie qui a été choisie pour les photos 2016-2017. Date choisie : 23 septembre 2016.

Suivi anglais intensif : Après avoir distribué les sondages auprès des élèves de 5^e année, il a été décidé qu'il y aurait une classe d'anglais intensif et une classe ordinaire selon le résultat des sondages.

Suivi classe d'accueil : Nous avons accueilli 13 élèves syriens âgés entre 6 et 11 ans. C'est madame Cécilia Khalil qui sera la titulaire de la classe. Les élèves auront 3 périodes de musique et 6 périodes d'éducation physique. L'intégration se fait très bien.

Suivi jeunes artistes : le spectacle n'aura pas lieu cette année.

Suivi traiteur : remis au 30 mai prochain.

Il est proposé par Annie Beauchemin et appuyé par Mariane Guertin d'accepter le procès-verbal du 14 mars tel que présenté.

18CE1516-038

Adopté à l'unanimité

6. Règles de fonctionnement du service de garde

Jocelyne Guay nous présente le document des règles de fonctionnement du service de garde 2016-2017.

Elle nous explique que le document a été uniformisé pour toutes les écoles de la CS. Elle nous informe des changements de libellés qu'il y a dans le document.

Geneviève propose qu'il y ait la liste des activités 16-17 dans le document.

Il est proposé par Madame Geneviève Gauvin et appuyé par Madame Véronique Beaudry d'accepter le document tel quel.

18CE1516-039

Adopté à l'unanimité

7. Code de vie

Hélène explique qu'il n'y a pas de changement dans les règles majeures dans le code de vie.

Par contre, dans le libellé de la règle 1 des infractions mineures, il y a un petit changement : Je respecte les élèves dans mes gestes et mes paroles devient ; je respecte les autres dans mes gestes et mes paroles.

Hélène nous informe qu'à compter de l'an prochain le code de vie s'appliquera de la 2^e année à la 6^e année. Les maternelles et les 1^{res} années auront un code de vie plus allégé, respectant leur maturité et leur compréhension. (même règles que tous mais suivi des infractions plus adapté et orienté vers la prévention et le développement des habiletés sociales.)

Mariane Guertin suggère de prendre une partie de la campagne de financement pour faire des activités pour les élèves méritants qui n'ont accumulé aucune infraction.

Il est proposé par Nelly Richard et appuyé par Jocelyne Guay d'accepter le code de vie tel que présenté.

18CE1516-040

Adopté à l'unanimité

8. Coûts des sorties éducatives (approbation)

Madame Hélène Deslandes rappelle le montant maximum pour les activités pour chaque cycle depuis 1 an.

- Maternelle et 1^{er} cycle : 65 \$
- 2^e cycle et 901 : 75 \$
- 3^e cycle : 85 \$

Après discussion et après avoir consulté les enseignants de l'école, il est convenu de diminuer les montants pour les sorties pour l'année scolaire 2016-2017. Les enseignants offriront des activités éducatives à l'école et certains pourraient offrir une sortie de fin d'année à l'extérieur.

- Maternelle et 1^{er} cycle : 45 \$
- 2^e cycle et 901 : 55 \$
- 3^e cycle : 65 \$

Il est proposé par Madame Édith Provençal et appuyé par Madame Mariane Guertin d'accepter la proposition telle quelle.

18CE1516-041

Adopté à l'unanimité

9. Frais de surveillance et politique familiale

Madame Deslandes nous propose le statu quo pour l'an prochain c'est-à-dire :

- 1^{er} enfant : 125 \$ pour l'année
- 2^e enfant : 85 \$
- 3^e enfant et plus : 45 \$

Il est proposé de maintenir le montant des frais de surveillance pour l'année 2016-2017.

18CE1516-042

Adopté à l'unanimité

9.1 Matériel didactique

Madame Deslande nous informe que le coût du papier (reprographie) a vraiment augmenté depuis 2 ans. Il est donc proposé d'augmenter le coût demandé aux parents pour le matériel didactique à :

- Maternelle et 1^{er} cycle : 70 \$
- 2^e cycle et 901 : 90\$
- 3^e cycle : 95\$

Il est proposé par Geneviève Gauvin et appuyé par Véronique Beaudry d'accepter la proposition telle que présentée.

18CE1516-043

Adopté à l'unanimité

10. Rapport du service de garde

Jocelyne Guay présentera la liste des activités du service de garde à la prochaine rencontre.

11. Rapport de l'OPP

Aucune information

12. Rapport de la direction

Tous les suivis ont été faits aux points 5.

13. Rapport du comité de parents

C'est madame Geneviève Gauvin qui a assisté à la dernière rencontre du comité de parents et elle nous informe qu'il n'y a rien de particulier.

14. Correspondance

Aucune

15. Questions diverses.

Madame Deslandes nous demande s'il serait possible de devancer la rencontre du 30 mai à 18 h 30 compte tenu d'un ordre du jour chargé.

Il est proposé par Edith Provençal et appuyé par Véronique Beaudry d'accepter la proposition telle que demandé.

18CE1516-044

Adopté à l'unanimité

16. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Madame Annie Beauchemin et appuyé par Madame Jocelyne Guay de lever l'assemblée à 20 h 58.

18CE1516-045

Adopté à l'unanimité

Président (e)

Direction